

Compte rendu du conseil municipal Séance du vendredi 9 février 2024

Présents : Jérôme BAUDOT, Christophe BERTHET, Serge GARDIEN, Alain NAMBOTIN, Jocelyne NAMBOTIN, Geneviève LAMBERET, Yoann BERNARD

Excusé : 0

Absent : 0

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 h 30 par Monsieur le Maire, Serge GARDIEN.

Une secrétaire de séance est choisie à l'unanimité : Madame Jocelyne NAMBOTIN.

1 - Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 10 novembre 2023.

Aucune objection n'ayant été apportée, **le Conseil approuve ce compte rendu à l'unanimité des présents.**

2 - Convention avec l'agence d'ingénierie de l'Ain pour l'élaboration d'un schéma directeur d'Assainissement (Délibération 01-02-24)

Monsieur le Maire, Serge GARDIEN rappelle au Conseil Municipal qu'il est obligatoire dans les communes d'établir un schéma directeur d'Assainissement (SDA) qui est un outil de gestion et de programmation permettant de remédier aux faiblesses et insuffisances de l'existant en matière des réseaux d'eau et optimiser le fonctionnement et la gestion du système d'assainissement en situation actuelle et future. Un état des lieux des réseaux est prévu en vue de travaux futurs. Pour notre commune, il est prévu le relevage du digesteur du lieu dit « Pré Bugnon » pour le connecter à la station d'épuration.

Ces travaux ne peuvent être subventionnés par l'agence de l'eau ainsi que par le département seulement s'ils sont programmés dans le SDA.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne pouvoir au Maire pour signer cette convention.

3 - Validation des projets de travaux ONF pour 2024 (Délibération 02-02-24)

Le Maire, Serge GARDIEN, expose au Conseil Municipal la proposition de l'ONF :

Pour la plantation du Fays proposition d'un 2^e passage de répulsif conçu pour repousser les cervidés (cerfs, chevreuils, etc ...) et empêcher les dégâts occasionnés par l'abrutissement saisonnier. Coût : 1 050 € HT à faire pendant dix ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, refuse cette proposition avec 5 voix contre, 1 pour et 1 abstention.

4 - Travail de maintenance de l'ONF (Délibération 03-02-24)

Le Maire, Serge GARDIEN, expose le souhait de l'ONF de faire un travail de maintenance des limites de parcelles communales (5 ha en Bellegarde) consistant en un débroussaillage manuel ainsi que la peinture de marquage de parcelles 12A et 12B pour un montant de : 620 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition à 6 voix pour et 1 contre

Compte rendu du conseil municipal Séance du vendredi 9 février 2024

Version provisoire avant validation au prochain Conseil

5 - Travail de maintenance par l'ONF (Délibération 04-02-24)

Le Maire, Serge GARDIEN expose le souhait de l'ONF d'effectuer un travail de maintenance des limites de parcelles communales (en Bellegarde et la Flatière) consistant en un débroussaillage manuel ainsi que la peinture de marquage de parcelles 5A et 6U pour un montant de : 5 500 € HT pour la 5A et de 3 390 € HT pour la 6U.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, refuse cette proposition à l'unanimité.

6 - Travail de maintenance par l'ONF (Délibération 05-02-24)

Le Maire, Serge GARDIEN expose le souhait de l'ONF d'effectuer un travail de maintenance consistant en un curage des rives pour un montant de : 920 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, refuse cette proposition à l'unanimité.

7 - Travail de maintenance par l'ONF (Délibération 06-02-24)

Le Maire, Serge GARDIEN expose le souhait de l'ONF d'effectuer un travail de maintenance consistant en la pose de plaques signalétiques de parcelle en plastique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition à 6 voix pour et 1 voix contre.

8 - Travail de maintenance par l'ONF (Délibération 07-02-24)

Le Maire, Serge GARDIEN expose le souhait de l'ONF de faire :
Des plantations à la Flatière (46 ares) en remplacement des sapins malades il propose de replanter pour un coût de 15 000 € (parcelle B).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, refuse cette proposition à l'unanimité.

9 - Projets d'investissement pour 2024

Monsieur le Maire, Serge GARDIEN expose, au Conseil, les projets d'investissement pour l'année 2024 (voir tableau en annexe).

- l'installation d'une pompe à chaleur au gîte communal,
- la rénovation de l'appartement au-dessus de la mairie,
- la réparation du toit de la grange pour alimenter la réserve incendie,
- l'agrandissement du secrétariat de mairie,
- réparation du système de sonnerie des cloches de l'église.

Compte rendu du conseil municipal Séance du vendredi 9 février 2024

Version provisoire avant validation au prochain Conseil

Le choix des travaux à entreprendre devra être abordé lors de prochains Conseils, des devis n'étant pas encore tous reçus et complets.

9 - Avancement des travaux en cours

- Le pignon du gîte de la chapelle côté rue
- Réfection du mur du « Gorgin »,
Ces deux premiers points devraient être réalisés avant la fin du 1^{er} trimestre 2024
- Continuation des toilettes du « Gorgin » En attente de la pose de la porte extérieure (mars) pour permettre l'intervention du plombier.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt le Conseil municipal. La séance est levée à 22h00.

La secrétaire de séance : Jocelyne NAMBOTIN